



Communiqué – No. 2009-02

2009-04-28

Merger Request and Response

On March 17, 2009, CPAA National President Schous was approached again by CUPW asking if CPAA had given consideration in forming a committee to merge with CUPW. Our response has not changed. President Schous stated: *“CPAA will work together on issues of a common nature, but we feel that it is not in the best interests of CPAA to merge into one bargaining unit.”*

Please call your Local Branch or the National Office if you are solicited by representatives of another bargaining unit.

CPAA Wins Bereavement Leave Rights!

On February 9th and 10th, 2009, the Arbitration for Bereavement Leave was heard. The decision, in favour of CPAA's interpretation, was handed down on March 30, 2009. This grievance was based on the Corporation's interpretation of the Bereavement Leave Article 26, particularly as it related to when employees could take Bereavement Leave. CPAA argued that members should have flexibility in scheduling their four day block, as opposed to Canada Post's position that Bereavement Leave began immediately after the death of a family member.

As well, during the arbitration, Canada Post agreed that an employee who attends a memorial or funeral service later can use special leave to cover the absence.

For example: *Someone in your immediate family passes away on a Friday and the funeral is not until the following Friday. You have the option of scheduling any four consecutive days between the day of death and the Saturday following the funeral.*

If you had Bereavement Leave denied based on the above, please notify your CPAA Branch Officers as soon as possible.

Demande de fusion et réponse

Le 17 mars dernier, la présidente nationale Schous a été approchée de nouveau par le STTP qui désirait savoir si l'ACMPA avait considéré la possibilité de former un comité pour fusionner avec le STTP. Notre réponse n'a pas changé, la présidente Schous a indiqué : *«Bien que nous soyons disposés à travailler avec vous sur certains enjeux d'intérêt commun, nous croyons qu'il n'est pas dans le meilleur intérêt de l'ACMPA de fusionner nos deux unités de négociation».*

Veillez communiquer avec votre représentant syndical de section ou le bureau national si vous êtes sollicités par une autre unité de négociation.

L'ACMPA a gagné son grief en matière de congé de deuil!

Les auditions de l'arbitrage sur le congé de deuil se tenaient les 9 et 10 février derniers. La décision, en faveur de l'interprétation soumise par l'ACMPA, a été rendue le 30 mars 2009. Le grief reposait sur l'interprétation de l'article 26 de la convention collective par la Société canadienne des postes et, plus particulièrement, sur la façon dont les employés pouvaient prendre un congé de deuil. L'ACMPA a débattu que les membres pouvaient avoir la flexibilité de mettre à l'horaire le bloc de quatre jours prévus pour le congé de deuil, par opposition à la position de la Société qui stipulait que le congé commençait immédiatement après la mort d'un membre de la famille.

Notez que la Société a aussi accepté qu'un employé qui se rend à un service funéraire ou anniversaire plus tard puisse utiliser un congé spécial pour couvrir son absence.

Par exemple : *une personne de votre famille décède le vendredi et les funérailles n'ont pas lieu avant le vendredi suivant. Vous avez l'option de prévoir à l'horaire quatre jours consécutifs entre le jour du décès et le samedi suivant les funérailles.*

Si vous avez essayé un refus quant à un congé de deuil basé sur l'énoncé précédant, veuillez en aviser vos officiers de section dès que possible.

CPAA Members Get Money for Isolated Post Travel

Thank you to everyone who came forward when we asked who had suffered losses because of the Corporation's change in policy regarding paying for travel in isolated post offices. We were able to get a settlement that will compensate every member who came forward and showed they had received less than the policy authorizes. These CPAA members will receive 100 percent of the losses reported. This is because the Association reached a memorandum of agreement with Canada Post that recognized that the payments had to be made. Members should receive their cheques shortly.

Negotiations Update

The CPAA Negotiating Committee has reviewed the 1,700 membership demands, categorized them into specific groups, and is in the process of finalizing its position for negotiations. We expect to be at the bargaining table by the time you read this communiqué.

While CPAA recognizes that all Canadians are facing difficult economic times, your Negotiating Committee will make every effort to ensure you have secure, safe, meaningful employment and are fairly compensated for your contribution to the Corporation's continued success.

The main groups for the 1,700 demands are:

- job security
- pay out of unused sick leave
- uniforms for all employees
- enhanced Pre-retirement leave
- various staffing issues
- additional statutory holidays
- elimination of the 1/3 formula and wage increases.

Look out for the next negotiations update in mid-June.

24 Hour Notice of Interview

CPAA members are experiencing a dramatic increase in the number of "24 Hour Notice of Interviews" issued by Canada Post. Issues are varied, but a common reason for an interview is to discuss employees' use of sick leave. Canada Post's "Guide to Labour Relations" clearly states that 24 hour notices should not be issued for attendance discussions unless fraud or abuse is suspected. Article 19.04 also indicates that 24 hour notices should only be used as part of the disciplinary process. If you receive a 24 hour notice for an interview regarding your attendance, please contact one of your Branch Officers immediately. The Branch President should have received a copy of the notice.

Les membres de l'ACMPA reçoivent de l'argent pour les voyages à partir de postes isolés

Merci à tous les membres qui ont répondu lorsque nous vous avons demandé qui avait été victime de perte financière lorsque la Société a changé sa politique en ce qui a trait aux voyages à partir des bureaux de poste isolés. Nous avons été en mesure d'obtenir un règlement qui permettra de compenser chaque membre qui nous a répondu et qui a pu démontrer la perte financière résultant de la nouvelle politique. Ces membres de l'ACMPA recevront 100 % de la perte rapportée. Ce succès résulte d'un protocole d'entente à l'intérieur duquel la Société canadienne des postes a reconnu que les paiements devaient être effectués. Les membres devraient recevoir leur chèque sous peu.

Mise à jour sur les négociations

Le comité de négociation de l'ACMPA a revu les 1 700 demandes reçues et les a regroupées en catégories spécifiques. Nous sommes à finaliser notre position pour les négociations. Nous espérons être à la table des négociations d'ici à ce que vous lisiez ce communiqué.

Bien que l'ACMPA reconnaisse que les Canadiens font face à une période économique difficile, votre comité de négociation fera tous les efforts possibles afin de maintenir votre sécurité d'emploi, de vous assurer des emplois significatifs et d'obtenir une rémunération reconnaissant votre contribution au succès continu de la Société.

Les enjeux principaux des 1700 demandes touchent :

- La sécurité d'emploi
- Le paiement des crédits de congés de maladie inutilisés
- Les uniformes pour tous les employés
- Des avantages améliorés en matière de préretraite
- Diverses provisions au niveau de la dotation
- Une augmentation des congés fériés
- L'élimination de la formule 1/3 et l'augmentation des salaires.

Surveillez nos prochaines mises à jour sur les négociations vers la mi-juin.

Avis d'entrevue de 24 heures

Les membres de l'ACMPA font face à une augmentation fulgurante dans le nombre d'avis d'entrevue de 24 heures émis par la Société canadienne des postes. Les enjeux sont variés, mais un des dénominateurs communs utilisés par la Société est de discuter avec les employés de l'utilisation des congés de maladie. Le « Guide des relations de travail » de la Société canadienne des postes stipule clairement que les avis de 24 heures ne doivent pas être émis dans le but de discuter de la présence des employés à moins que la Société soupçonne d'abus ou de fraude. L'article 19.04 indique aussi que les avis de 24 heures doivent seulement être utilisés comme faisant partie du processus disciplinaire. Si vous recevez un avis de 24 heures en ce qui a trait à vos présences, veuillez communiquer avec l'un de vos officiers de section immédiatement. Le président de section devrait avoir reçu une copie de l'avis.

If you receive a 24 Hour Notice of Interview for any reason, you are reminded that you have the right(s) to:

- receive the notice of interview in writing;
- receive the written notice in a confidential manner (i.e. no other employee should be aware of the notice);
- receive your written notice at least 24 hours before the scheduled start time of the interview;
- have a CPAA union representative present during the interview;
- examine your personal file before the interview; and
- not participate in the interview if your complete personal file is not made available to you by Canada Post (you DO NOT need to make a request to Canada Post to have the file present).

Canada Post must pay your salary and expenses (i.e. mileage and meals, if applicable) to attend an interview. If you do not have CPC Expense Claim Forms in your office, request one from CPC during the interview.

Presentation on the Future of CPAA

The Communication Committee is pleased to announce that we have developed a short PowerPoint presentation regarding the CUPW invitation to merge CPAA within their Bargaining Unit. It is our intent to deliver this presentation at the upcoming conventions in all the branches. The presentation will be followed by a discussion. This will be your opportunity to ask questions and give feedback.

Member's Profile

This segment is dedicated to you, the members. We ask you to submit a short story about your life in your rural community Post Office. In this Communiqué, we hear from Betty Cox, the Postmaster in Cheverie, Nova Scotia:

WOW! It has been 10 years since I became Postmaster of Cheverie, a rural community located on Highway 215 on the Minas Shore in Nova Scotia. It is a lovely community with breathtaking scenery.

I enjoy my position with the Post Office. Although I wasn't quite sure in the beginning if I could do this job, I learned as I went. Now I feel it is where I belong.

I remember my first day and how nervous I was and customers were coming for their mail and it hadn't arrived as yet for sorting. I knew all these people because I had grown up here; they were my friends, so I invited them in for tea. I had quite the kitchen-full by the time the mail arrived that day and a lot of happy customers.

Cheverie is a General Delivery Post Office attached to my home and I get to greet my customers personally everyday and hand them their mail and take care of their mailing needs. I have laughed and cried with them but always greet them with a smile. One of my customers has nicknamed me "Smiley".

Si vous recevez un avis de 24 heures, peu importe la raison, rappelez-vous que vous avez le droit de :

- Recevoir l'avis d'entrevue par écrit;
- Recevoir l'avis de façon confidentielle (c'est-à-dire qu'aucun autre employé ne doit être au courant de l'avis);
- Recevoir l'avis au moins 24 heures avant l'heure du début de l'entrevue;
- Avoir la présence d'un représentant syndical de l'ACMPA durant l'entrevue;
- Examiner votre dossier personnel avant l'entrevue; et
- Ne pas participer à l'entrevue si votre dossier personnel n'est pas mis à votre disposition par la Société canadienne des postes (vous N'AVEZ PAS à faire une demande à la Société canadienne des postes pour que votre dossier soit présent).

La Société doit payer votre salaire et vos dépenses afin de participer à l'entrevue (par exemple : votre kilométrage et vos repas, le cas échéant). Si vous n'avez pas de Formulaire de dépenses de la SCP dans votre bureau, demandez-en un à la Société au cours de l'entrevue.

Présentation sur l'avenir de l'ACMPA

Le comité de communication est heureux d'annoncer l'élaboration d'une présentation PowerPoint qui porte sur l'invitation de fusion soumise par le STTP à l'endroit de l'ACMPA, dans le but de combiner les deux unités de négociation. Nous avons l'intention de livrer cette présentation lors de tous les congrès de sections. La présentation sera suivie d'une discussion. Ce sera l'occasion pour vous de nous faire part de vos commentaires et de poser des questions.

Profil des membres

Ce segment vous est dédié à vous, nos membres. Nous vous invitons à soumettre une histoire courte au sujet de votre vie dans la communauté rurale où se situe votre bureau de poste. Dans ce *Communiqué*, nous partageons le profil de Betty Cox, maître de poste de Cheverie, en Nouvelle-Écosse:

WOW! Je suis maître de poste depuis 10 ans au sein de la communauté rurale de Cheverie, située sur l'autoroute 215 de Minas Shore, en Nouvelle-Écosse. C'est une communauté remarquable avec des paysages scéniques à couper le souffle.

J'aime beaucoup mon travail de maître de poste. Bien que je n'étais pas sûre de pouvoir accomplir ces tâches au début, j'avais appris au fil du temps. Maintenant, j'ai un sentiment d'appartenance.

Je me rappelle à quel point j'étais nerveuse la première journée. Les clients venaient chercher leur courrier, mais il n'était pas encore arrivé pour être trié. Je connaissais tous ces gens parce que j'ai grandi dans cette communauté; ils étaient mes amis, alors je les ai invités pour le thé. Ma cuisine était relativement pleine au moment où le courrier est arrivé, mais j'ai fait de nombreux clients heureux.

Cheverie est un bureau de poste restante joint à ma maison. J'ai donc la chance de saluer mes clients personnellement, de leur remettre leur courrier et de m'occuper de leurs besoins postaux. J'ai ri et j'ai pleuré avec eux, mais je les accueille toujours avec un sourire. Un de mes clients me surnomme d'ailleurs «Smiley» (la souriante).

We have a cat that thinks he belongs out in the post office every day; Tommy the cat greets the customers and gets lots of treats and when he's not around they always ask where he is, so I guess he is kind of the mascot for the office.

There have been many changes over the years from everything being done manually to now having the RPS System which I worried about for awhile but it has worked out quite well and I enjoy working with this system. New challenges are always welcomed.

I think I'll be one of those Baby Boomers who will work long past retirement or at least that is my goal and to make my customers enjoy their daily visit to this office. See you in 2020; that's my plan.

Betty Cox, Postmaster, Cheverie N.S.

Consumer Boycott Alert

On April 20, 2008, Mr. Ken Georgetti, President of the Canadian Labour Congress, sent a request to all unions affiliated with the Congress to support a complete boycott of all *Old Dutch Snack Foods Ltd* consumer products.

This action results from the March 29th, 2009 lock out of the 170 members of the UFCW whose Collective Agreement expired more than a year ago.

President Schous wrote to Mr. Georgetti on April 22, pledging CPAA's full support of the boycott.

We ask all members of CPAA to boycott all consumer products from *Old Dutch Snack Foods Ltd* until the company returns to the negotiation table in good faith.

Nous avons un chat convaincu lui-même d'avoir sa place au bureau de poste tous les jours. Le chat Tommy accueille les clients et reçoit beaucoup de «gâteries». Lorsqu'il n'est pas là, les clients demandent où il est, je pense qu'il est devenu une sorte de mascotte pour le bureau de poste.

Plusieurs changements sont survenus au fil des ans. Nous sommes passés de transactions entièrement manuelles au système PSVD, qui m'a inquiété au début, mais qui fonctionne très bien maintenant. D'ailleurs, j'apprécie travailler avec ce système et les nouveaux défis sont toujours les bienvenus.

Je pense que je serai l'une de ces bébé-boumeurs qui travaillera très longtemps après l'âge de la retraite ou, du moins, c'est mon but. Je souhaite aussi garder mes clients heureux lors de leur visite quotidienne au bureau. Au plaisir de vous voir en 2020, car c'est mon plan!

Betty Cox, maître de poste de Cheverie, Nouvelle-Écosse.

Alerte de boycott pour les consommateurs

Le 20 avril 2008, M. Ken Georgetti, président du Conseil du travail du Canada, faisait parvenir à tous les syndicats affiliés au Congrès un avis de boycott de tous les produits de la compagnie *Old Dutch Snack Foods Ltd*.

Cette mesure fait suite au lock-out des 170 membres du syndicat des TUAC, le 29 mars dernier; membres dont la convention collective est arrivée à échéance il y a plus d'un an.

La présidente nationale Schous a écrit à M. Georgetti, le 22 avril, pour lui faire part de l'appui de l'ACMPA envers le boycott.

Par conséquent, nous demandons aux membres de l'ACMPA de boycotter tous les produits de la compagnie *Old Dutch Snack Foods Ltd*, jusqu'à ce que la compagnie retourne à la table pour négocier de bonne foi.

CPAA Communication Committee / Comité de communication de l'ACMPA

Daniel L. Maheux

Brenda McAuley

Karen E. MacDonald

Darwin H. Hoimyr

For more information, contact your CPAA Communication Committee at:
Pour plus d'informations, contacter votre Comité de communication de l'ACMPA à :

Tel. / tél. (613) 745-2095

Fax / télécopieur (613) 745-5559

mail@cpaa-acmpa.com

CPAA Communication Committee / Comité de communication de l'ACMPA

281 Queen Mary

Ottawa ON K1K 1X1